

NE RESTEZ PAS SANS VOIX, VOTEZ FO

Jean-Claude Mailly
Secrétaire général de Force Ouvrière

Etre salarié de l'encadrement implique responsabilité, compétence et engagement professionnels. Des atouts qui confortent le rôle et la place essentiels des cadres dans l'entreprise, mais qui ne protègent pas d'un harcèlement, d'une mobilité forcée, d'un déclassement arbitraire, d'une rémunération injuste voire d'un licenciement abusif.

Alors que les entreprises s'engagent de moins en moins tout en exigeant des cadres qu'ils s'investissent de plus en plus, ces derniers n'hésitent plus à saisir les prud'hommes lorsqu'un différend les oppose à leur employeur.

Les statistiques en témoignent. En vingt ans, le contentieux prud'homal dans l'encadrement a augmenté de 78% (ministère de la Justice 2006). Dans plus de la moitié des cas, il s'agit d'un licenciement abusif pour motif personnel (faute grave, insuffisance professionnelle, etc.)

Une force pour faire respecter vos droits

Face à l'irrespect et l'injustice, les prud'hommes sont l'ultime recours pour rétablir vos droits. C'est pourquoi il est essentiel de voter aux élections prud'homales, tant pour vous que pour renforcer cette juridiction, la seule à dire le droit.

En votant aux prud'hommes vous exercez un droit démocratique pour désigner vos conseillers prud'homaux.

En votant FO-Cadres vous faites le choix d'élire des hommes et des femmes qui, comme vous, sont issus de l'encadrement. Leur expertise juridique et leur indépendance sont vos meilleures garanties pour la défense de vos droits.

Voter FO-Cadres, c'est faire le choix d'une organisation syndicale à votre écoute pour la défense de vos intérêts spécifiques, la prise en



compte de vos préoccupations et l'amélioration de vos conditions de vie au travail.

C'est aussi apporter son soutien à une organisation syndicale qui agit en toute liberté et en toute indépendance. Face au pouvoir de l'argent roi et à ses conséquences néfastes sur l'emploi et les droits sociaux des salariés, l'action syndicale est plus que jamais essentielle pour faire entendre votre voix.

Ne restez pas sans voix. Ne restez pas sans choix, votez pour vous, votez FORCE OUVRIÈRE.

**Élections
prud'homales
3 décembre
2008**

FO
Cadres

www.force-ouvriere.fr